



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

## OFFRE DE STAGE

**Intitulé du stage : Les observatoires de l'habitat et du foncier (OHF) en Bretagne**

### ■ Description de l'employeur

---

Le service Climat, Énergie, Aménagement, Logement de la DREAL met en œuvre les politiques publiques nationales dans les domaines du climat, de l'énergie, de l'air, de la construction, de l'aménagement du territoire et du logement. Les missions de la division Aménagement urbanisme et logement au sein du service sont notamment de :

- mettre en œuvre au niveau régional les politiques publiques dans les domaines de l'aménagement durable, de la sobriété foncière et du logement
- assurer le suivi du SRADDET et de la trajectoire de sobriété foncière en Bretagne, en lien avec l'EPFB et les programmes nationaux de soutien aux centralités et au renouvellement urbain comme le Fonds vert, « Action Cœur de Ville » et « Petites ville de demain »...
- assurer la programmation des crédits entre département et délégataires des aides aux logements (offre de logements sociaux, amélioration de l'habitat privé via l'ANAH..)
- organiser les instances régionales comme le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), qui regroupe les délégataires à la pierre et acteurs du logement et suivre les politiques locales de l'habitat (PLH, déploiement des plans nationaux...)
- organiser l'apport d'expertise et de connaissances dans ses domaines d'activités.

### ■ Le stage

---

**Localisation du stage : Rennes**

**Missions du stage :**

Contexte :

L'observatoire de l'habitat et du foncier est un outil de connaissance et d'analyse lié à la mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH).

Il est mis en place au plus tard 3 ans après que le PLH a été rendu exécutoire et contribue à éclairer le porteur du PLH sur l'état de réalisation de ce programme et sur son besoin d'adaptation à l'évolution de la situation sociale ou démographique.

Les observatoires de l'habitat et du foncier facilitent l'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier et de l'offre foncière disponible. Ils rendent également compte, chaque année, du nombre de logements construits sur des espaces déjà urbanisés et sur des zones ouvertes à l'urbanisation...

Leur analyse du foncier se base en particulier sur le recensement des éléments facilitant à l'optimisation du foncier dans les espaces déjà urbanisés, comme :

- la prise en compte des inventaires des zones d'activité économique,
- le recensement des friches constructibles et des locaux vacants,
- des secteurs d'optimisation potentielle de la densité de construction repérés au titre de certaines dispositions des documents d'urbanisme,
- et les surfaces potentiellement réalisables par surélévation des constructions existantes, dans des secteurs à enjeux préalablement repérés.

Cette analyse s'appuie aussi sur des éléments traduisant des enjeux liés à la nature en ville et à l'artificialisation des sols (recensement des surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables en zone urbaine, etc.).

Néanmoins, tous les OHF n'ont pas les mêmes ambitions et réalisations.

Aussi, le stage vise à étudier les OHF des PLH de Bretagne, à identifier les bonnes pratiques et à déterminer des pistes d'amélioration, en particulier sur le volet foncier.

#### Objectifs du Stage :

1. Analyse et synthèse du volet foncier des OHF des PLH de Bretagne
2. Détermination des caractéristiques, forces et faiblesses du volet foncier des OHF de Bretagne
3. Identification des bonnes pratiques et des préconisations dans l'élaboration des OHF en particulier son volet foncier, notamment en matière de pérennité des OHF
4. Analyse sous forme de rapport synthétique du volet foncier des OHF de Bretagne

#### Compétences Développées :

- Compréhension des enjeux des politiques de l'aménagement et de l'habitat
- Connaissance sommaire des outils et du cadre réglementaire de l'aménagement et de l'habitat : PLH, acteurs institutionnels et opérationnels etc
- Capacité à formuler des analyses et rédiger des rapports de synthèse.

#### ▪ Niveau du diplôme préparé

---

☐ BAC    ☐ BAC +2    ☐ BAC+3    ☒ BAC+4    ☒ BAC +5

**Domaine d'activité :** Master mention urbanisme et aménagement

#### ▪ Date proposée pour le stage et durée :

---

- ☐ Sans contrainte de date  
☒ A partir de : mai 2026

Durée minimum : 3 mois.

## ▪ Prérequis

---

☐Aucun

☒ Compétences requises (préciser) : connaissances en urbanisme et/ou aménagement du territoire.

☒ Qualités requises (préciser) : organisation, sens du travail partenarial, autonomie.

☒ Maîtrise d'un logiciel spécifique (préciser) : bureautique de base

☒ Autre (préciser) : stage approprié pour étudiant(e) en urbanisme avec un intérêt marqué pour les observatoires

## ▪ Conditions particulières d'exercice

---

Partiellement télétravaillable : ☒Oui ☐ Non

☐ Autre (préciser) :

## ▪ Stage proposé par

---

Service : SCEAL – climat énergie aménagement logement

Division / Unité : Aménagement Urbanisme et Logement (AUL)

Maître(s) de stage OU personne contact :

Nom : BOUCHONNEAU

Prénom : Laura

Fonction : Chargée de mission foncier

Téléphone : Tel : 02 99 33 42 75 - Mobile : 07 60 76 37 79

Adresse email : [laura.bouchonneau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:laura.bouchonneau@developpement-durable.gouv.fr)

Merci de joindre un CV et une lettre de motivation

## ▪ Gratification

---

Gratification légale

2.5j de congés par mois